

LA LOUVIÈRE À LA UNE

LA LOUVIÈRE
vous êtes au centre de tout

Périodique d'information
communale
Février 2026
n°319



Santé mentale : quelle place pour les communes et CPAS dans la prévention ?

PS

La santé mentale est un véritable problème de santé publique, notamment chez les jeunes et les personnes isolées.

C'est pourquoi, à La Louvière, de nombreuses actions sont prises soit par la Ville soit au travers des partenariats menés avec d'autres organismes présents sur notre territoire.

La santé mentale des jeunes, une priorité !

Dans les écoles communales, la lutte contre le harcèlement et la violence fait partie de nos priorités. Des aménagements spécifiques dans les cours de récréations ont été réalisés et nous avons renforcé nos liens avec les centres PMS, avec le CRIH (centre de lutte contre le harcèlement) et avec le Service de Promotion de la Santé à l'École.

Rompre l'isolement

L'isolement des personnes contribue fortement à la dégradation de la santé mentale et nous y sommes très attentifs. A travers le service PCS, des actions sont déjà menées et s'intensifieront au cours de la mandature dans les maisons de quartier.

L'objectif est d'y mener des ateliers et des séances de sensibilisation au plus près des personnes isolées.

Le CPAS prévoit également, dans son PST, d'intégrer la santé mentale dans les démarches sociales et d'accompagner les publics fragilisés par un repérage précoce et un soutien spécifique.

Les seniors, un public fragilisé

Pour accompagner les seniors, le projet « bien vieillir » va être mis en place et accordera une attention prioritaire à la santé physique et mentale de nos aînés. Un enjeu majeur pour notre Ville car il s'agit d'une partie de notre population qui se retrouve souvent démunie face aux difficultés liées à la santé mentale.

Un rôle à jouer en tant qu'employeur.

En interne, un règlement relatif à la prévention et à la prise en charge des risques psychosociaux est en vigueur. Il prévoit des procédures directement accessibles aux travailleurs, leur permettant de solliciter une intervention psychosociale en matière de risques psychosociaux, de violence et de harcèlement moral ou sexuel sur le lieu de travail, notamment grâce à la cellule sociale interne.

Enfin, la Ville a également renforcé les formations afin que les agents soient plus attentifs aux risques de burnout.

Gérard WATERLOT

MR

Quand on parle de santé mentale, on pense souvent aux médecins, aux spécialistes ou aux hôpitaux. Pourtant, bien avant d'en arriver là, beaucoup se joue dans la vie de tous les jours. La solitude, les soucis d'argent, la fatigue, les problèmes familiaux ou au travail peuvent peser lourd sur le moral. Ces difficultés touchent de nombreuses personnes, parfois sans qu'on s'en rende compte.

À l'échelle d'une commune, la prévention en santé mentale est essentielle. Se sentir bien, c'est aussi se sentir entouré, écouté et respecté. Les activités culturelles et sportives, les lieux de rencontre, les projets de quartier ou les actions qui renforcent le lien social ne sont pas accessoires. Ils aident à rompre l'isolement et à créer du lien entre les habitants. Encourager la participation citoyenne, c'est déjà agir pour la santé mentale.

Les CPAS sont souvent le premier endroit vers lequel on se tourne quand les difficultés s'accumulent. Derrière une demande d'aide financière ou administrative, il y a parfois une grande fatigue, du découragement ou une détresse plus profonde. L'accompagnement social et psychosocial permet d'écouter, de soutenir, d'orienter et surtout d'intervenir avant que la situation ne s'aggrave.

Prendre soin de la santé mentale, ce n'est pas seulement soigner. C'est aussi être attentif aux autres.

Merveille SIASSIA

LES ENGAGÉS & ALTERNATIVES

Il n'y a pas de santé, sans santé mentale !

La santé mentale est un problème de société. Face à la montée des troubles anxieux, des dépressions et de l'isolement social, exacerbés par la crise sanitaire, les communes et les CPAS doivent intensifier leur action de première ligne.

Un rôle encore sous-exploité

Bien que proches des citoyens, les communes et CPAS n'utilisent pas tout leur potentiel en matière de prévention. Trop souvent, l'intervention se fait en situation de crise, alors que la prévention pourrait éviter bien des drames. Les travailleurs sociaux, les agents de quartier, le personnel communal sont pourtant les mieux à même de repérer tôt les signes de détresse.

Un investissement nécessaire et urgent

Il est temps d'aller plus loin. En effet, dans le contexte budgétaire difficile que nous connaissons, les communes et CPAS doivent pouvoir continuer à investir dans les ressources humaines et financières pour plus de prévention en santé mentale. Cela implique la formation systématique du personnel, la mise en place de permanences psychologiques, l'organisation de groupes de parole et d'ateliers bien-être réguliers. Il ne s'agit pas de se substituer aux services spécialisés, mais de mettre en place ce premier niveau d'écoute et d'orientation qui manque aujourd'hui.

Agir aujourd'hui pour demain

La coopération avec les services de santé mentale, les associations, les écoles et les maisons médicales doit être une priorité budgétaire et politique. Prévenir, c'est économiser des soins curatifs onéreux et, surtout, c'est préserver la dignité et le bien-être de nos concitoyens.

La santé mentale ne doit plus être le parent pauvre de l'action communale. Nos collectivités doivent doubler d'efforts pour bâtir une société réellement solidaire.

Xavier PAPIER

PTB

Refinancer les services communaux pour la santé mentale du personnel et des usagers

En Wallonie, plus d'une personne sur trois souffre d'un mal-être psychologique. Nous ne résoudrons pas cela à coup d'antidépresseurs : une aide psychologique financièrement abordable est indispensable. Actuellement, pour obtenir un rendez-vous en psychiatrie et ou en psychologie dans nos deux structures hospitalières, il faut s'inscrire sur une liste d'attente. Nous avons besoin de plus de psychologues conventionnés et de centres de santé mentale multidisciplinaires.

Notre administration communale et notre CPAS constituent une première ligne essentielle, non-médicale : accueil, écoute, repérage précoce de la détresse, orientation vers des soins adaptés... Investir dans cette première ligne, c'est éviter que des difficultés sociales se transforment en urgences psychiatriques.

Or, les gouvernements MR-Engagés fragilisent précisément cette première ligne. Depuis le 1er janvier, la première vague d'exclusion du chômage a commencé. On estime qu'un tiers se tournera vers les CPAS. Et les moyens sont insuffisants pour pouvoir accompagner dignement ces personnes. À leur inquiétude s'ajoute le stress du personnel en surcharge de travail.

Au lieu de renforcer l'emploi public, MR-Engagés coupent dans les moyens humains. La suppression des emplois « Collignon », par exemple, représente 600 000 euros en moins pour le CPAS de La Louvière. La fin du projet « Territoire Zéro Chômeur », plus d'un million d'euros en moins. Les économies dans les aides APE coûteraient quant à elles plus de 500 000 euros à La Louvière.

Il faut des moyens pour accueillir et accompagner les gens. Donnons aux communes et aux CPAS les moyens d'agir tôt, sur le terrain. Et préservons les aides à l'emploi qui permettent aux services de tenir debout.

Livia LUMIA

Les textes repris au sein de ce Forum engagent la seule responsabilité éditoriale de leurs auteurs respectifs.



COORDINATION
ET CONCEPTION GRAPHIQUE :
Service communication
Place Communale, 7100 La Louvière
communication@lalouviere.be
064 277 811
www.lalouviere.be

RÉGIE, IMPRESSION, DISTRIBUTION :
BaaM Communication Agency
Place de Noucelles 8
1440 Wauthier-Braine
02 353 28 83
welcome@baamagency.be
baamagency.be

ÉDITEUR RESPONSABLE :
Rudy Ankaert
Directeur général,
Ville de La Louvière

COPYRIGHT PHOTOS :
Cover : Freepik /
p3 : Unsplash /
p4 à 7 : Freepik, SPW, Twane&Laeti, Ville de
La Louvière, Gil.R, Police locale de La Lou-
vière, atelier d'architecture A-traits /
p8 et 9 : Cercle d'histoire Henri Guillemin, Ar-
chives de la Ville de La Louvière et du CPAS /
p10 à 13 : Ville de La Louvière, Unsplash, Free-
pik, Devlopp, Alfred Moitroux « La dame aux
camélias », s.d., huile sur toile, 120 x 90 cm /
p14 : Service communication /
p15 : Twane&Laeti /
p16 : Hygea /
p17 : Centre wallon de Recherche Agrono-
mique (CRA-W) /
p18 et 19 : Maison de la Laïcité, Central,
Ekla, Danse Pulse, Centre de la Gravure et de
l'Image imprimée /
Back cover : Twane&Laeti

RETROUVEZ-NOUS SUR :

 @VilleLaLouviere

 lalouviere_ville

 Ville de La Louviere

sommaire

2 Forum

Santé mentale : quelle place pour les communes
et CPAS dans la prévention ?

4-7 Dossier

Les budgets 2026

8-9 La ville côté quartiers

Le charbon, moteur d'une histoire

10-13 L'actu en bref

14 En chantier

Domaine Boël : cap sur 2027

15-17 À la une

- Bientôt le FEUREU à Haine-Saint-Pierre !
- Le réseau de points d'apport volontaire s'agrandit
- Participez au piégeage de printemps du frelon asiatique !

18-19 Agenda

édito

Chères Louviéroises,
Chers Louviérois,

Nous y sommes ! C'est le **Feureu de Haine-Saint-Pierre** qui lance l'offensive carnavalesque afin de chasser l'hiver et convier la belle saison. On s'y retrouve, sans faute, les **22, 23 et 24 février** prochains ! Vous en retrouverez le programme détaillé un peu plus loin, ainsi que d'autres animations liées à notre cher Folklore.

Parmi les éléments importants que je souhaiterais épingler dans cette édition de février, il y a, bien entendu, le **budget 2026 de la Ville et du CPAS**. Budget que, comme de coutume, nous vous détaillons en toute transparence.

Par ailleurs, au fil de ces pages, vous noterez également le **lancement** de l'appel à candidatures pour les Louviérois-es de l'Année. Alors, si quelqu'un-e suscite votre admiration pour son parcours durant l'année 2025, son talent, son dynamisme ou son implication en faveur de La Louvière ... pas d'hésitation ! Déposez donc sa candidature via le formulaire disponible sur **www.leslouviroidsdelannee.be**

Pour terminer, la machine à remonter le temps nous emmène cette fois du côté de Bois-du-Luc afin de redécouvrir un chemin de fer privé qui non seulement a transporté du charbon mais a aussi façonné la vie de centaines d'ouvriers ...

*Bon Iijâdje**

Votre Bourgmestre,
Jacques GOBERT

* Bonne lecture !

Les budgets 2026

Malgré un contexte financier contraint, la Ville de La Louvière et le CPAS présentent un budget 2026 à l'équilibre, tout en poursuivant des investissements essentiels en faveur du cadre de vie, de la solidarité, de l'enseignement, de la sécurité et du sport.

LE BUDGET DE LA VILLE

Pour cette année 2026, la Ville de La Louvière présente un budget à l'équilibre de près de 180 millions d'euros. Un exercice qui s'est avéré compliqué.

Les recettes ont diminué et de nouvelles charges apparaissent, notamment suite aux mesures fédérales et régionales qui ont un impact direct sur les finances communales : réforme des points APE, coût net de la réforme du chômage, suppression partielle des compensations régionales (Plan Marshall).

Alors qu'ils sont liés à d'autres niveaux de pouvoir, les 4 P (pensions, police, pompiers et pauvreté) sont des charges qui occupent

désormais une part importante du budget et font peser une épée de Damoclès de quelque 136 millions d'euros sur les finances communales d'ici 2030.

A cette situation déjà délicate s'ajoute la fin du Plan Oxygène (PO2) après 2026 sans solution structurelle.

La diminution de subsides venant du Fonds extraordinaire régional d'investissement (FERI) (qui passe de 16 millions au lieu de 32 millions pour la période 2025 à 2030) aura aussi un impact sur les investissements de la Ville.

Bien conscients de ces difficultés, des efforts considérables ont toutefois été réalisés afin de limiter les dépenses et d'augmenter les recettes. En 2025, c'est donc un nouveau plan de gestion prévoyant des mesures permettant à la Ville d'économiser plus de 80 millions d'euros.

COMMENT SONT RÉPARTIES LES DÉPENSES DE LA VILLE ?

1 PERSONNEL : 33%

Ces dépenses correspondent aux employés de l'administration, qu'ils soient fonctionnaires, ouvrier·ères, professeur·es, puéricultrices, etc.

3 TRANSFERTS : 34%

Ces dépenses ne sont pas utilisées par la commune mais servent à financer le CPAS, la Police, les Pompiers, les ASBL (Maison du Sport, etc.) ainsi que la politique culturelle. Selon les nouvelles contraintes du Plan Oxygène, les dépenses de transferts vont connaître une diminution de 15 puis de 25 %.

4 DETTE : 18%

Ce sont les emprunts que nous devons faire notamment pour moderniser nos infrastructures (bâtiments sportifs, axes routiers, écoles, etc.).

2 FONCTIONNEMENT : 15%

Ces dépenses correspondent à l'entretien des espaces verts et aux projets spécifiques mis en place.



QUELS SERONT LES INVESTISSEMENTS MAJEURS DE 2026 ?

Malgré toutes ces difficultés et restrictions, un budget extraordinaire de 25 millions d'euros est toutefois prévu pour l'année 2026. De quoi permettre à notre Ville d'investir dans des projets porteurs pour les louviérois et louviéroises.

DES MOYENS POUR NOS ÉCOLES

Un budget de plus de 6 millions a été inscrit. Il permettra le lancement du projet d'extension de l'école de Maurage : nouvelles classes, nouvelle cour, nouveau réfectoire et nouvelle salle de gym.

Un budget de plus de 7 millions a également été prévu pour l'entretien et l'aménagement des autres écoles et crèches (rénover des préaux, des sanitaires ou encore des cours de récréation.)



DES VOIRIES RÉNOVÉES

Des routes entretenues, sûres et praticables : c'est une priorité majeure pour notre Ville.

Pour y parvenir, ce sont plus de 5,3 millions d'euros qui seront investis afin de rénover les rues qui le nécessitent sur l'entité.



UN ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS RENFORCÉ

La Ville de La Louvière souhaite intensifier l'entretien de ses espaces publics pour que le cadre de vie des citoyen·nes soit le plus agréable possible.

Au total, plus d'1,7 million d'euros seront investis pour mieux entretenir les espaces publics, les parcs, les espaces verts de la Ville, etc.

De nouvelles plantations sont également prévues afin de répondre à notre ambition de faire de La Louvière une Ville Parc mais aussi, pour lutter contre les îlots de chaleur.



DES PROJETS POUR LES LOUVIÉROIS·ES, PEU IMPORTE LEUR ÂGE !

Des moyens spécifiques ont été attribués pour proposer des activités accessibles à toutes et tous, en ciblant principalement les publics les plus isolés ou ceux qui nécessitent des actions particulières.



Parmi les différents projets, en voici quelques-uns : la reconduction du festival de la jeunesse, le lancement d'une nouvelle politique senior qui permettra de créer des projets adaptés aux différentes catégories de seniors, le lancement de projets participatifs dédiés uniquement aux anciennes communes, etc.



LA LOUVIÈRE, UNE VILLE QUI CONTINUE À MISER SUR LE SPORT

Un budget d'un million d'euros sera consacré à la rénovation du stade de Haine-Saint-Pierre : nouveau synthétique, nouvel éclairage, nouveau système de chauffage.

Des crédits seront également utilisés afin de réaliser des études pour créer de nouveaux terrains synthétiques pour les clubs de foot qui n'en disposent pas.



Enfin, des aménagements d'aires de jeux, mêlant espaces sportifs et ludiques, sont également à l'étude afin que chaque quartier puisse, à terme, disposer d'un tel espace.



UNE MOBILITÉ DOUCE AMÉLIORÉE

Afin de favoriser les modes de déplacements doux mais aussi, pour faciliter la découverte de notre territoire, près de 3 millions d'euros (dont plus de 2,3 millions d'euros de subsides) seront mobilisés pour les lignes de Ravel 107-114 ainsi que pour la création d'une piste cyclo-piétonne.



LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : UNE NÉCESSITÉ POUR L'AVENIR

Face aux risques accrus d'inondations liés au changement climatique, il est plus que nécessaire d'investir des moyens pour préserver les citoyen·nes des désagréments potentiels.

Pour y parvenir, un plan de gestion spécial sera élaboré et permettra de réaliser des installations spécifiques afin de réduire les risques liés aux inondations.

Au total, ce sont 552 000 euros qui seront dédiés à ce plan, dont 366 543 euros provenant de subsides.



LE BUDGET DU CPAS

Depuis le début du mois de janvier, les exclusions du chômage ont commencé suite à la réforme menée par le Gouvernement Fédéral. L'impact de cette réforme se ressent fortement sur le budget du CPAS.

En effet, le coût net de la réforme représente près de 10 millions d'euros sur l'ensemble de la mandature.

De plus, pour répondre à la hausse de demandes, 23 agents supplémentaires ont été engagés. Cela représente un coût total de 750.000 euros pour l'année 2026.

Malgré ces difficultés et inconnues, le budget du CPAS est à l'équilibre et un budget de 1,4 millions d'euros inscrits pour des investissements. Notamment pour des aménagements à la Maison de repos « Le Laetare » et des frais d'étude pour l'aménagement du site Boucquéau où les services du CPAS s'installeront bientôt.



LE BUDGET DE LA POLICE

Pour cette année 2026, le budget de la Zone de Police est également en équilibre.

Après les moyens conséquents qui ont été accordés, ces dernières années, pour la construction de nouveaux commissariats, des investissements seront octroyés, en 2026, pour l'achat de 10 radars préventifs ou encore de 40 caméras urbaines.



Le charbon, moteur d'une histoire

À Bois-du-Luc, un chemin de fer privé a transporté plus que du charbon pendant 130 ans : il a également façonné la vie de centaine d'ouvriers venus de la région ou des Flandres. Découvrez ce réseau ferroviaire méconnu et laissez-vous guider par son histoire fascinante.

Créée en 1685, la Société des charbonnages du Bois-du-Luc a joué un rôle majeur dans l'exploitation du charbon en Belgique jusqu'en 1973 avec la fermeture de la fosse du Quesnoy à Trivières. Son développement a été lié aussi à l'essor des moyens de transport stratégiques du charbon : les voies ferroviaires et fluviales.

LE RIVAGE À HOUDENG

Au 19^{ème} siècle, les voies navigables délaissent la région du Centre et isolent complètement la Société des charbonnages du Bois-du-Luc. Elle obtient en 1836, pour faciliter le transport du charbon dans le pays, la création d'un embranchement sur le canal Bruxelles-Charleroi à partir de Seneffe.

Pour se rapprocher au plus près des zones industrielles, il se termine par un bassin (rivage) à côté de la gare de Houdeng-Gœgnies où elle établit un quai de transbordement équipé de diverses installations (portique roulant, grue à vapeur, construction/réparations de bateaux) et desservi par un chemin de fer privé.



LE CHEMIN DE FER PRIVÉ

En 1839, la Société des charbonnages du Bois-du-Luc construit sa première ligne ferroviaire. Longue de 1,5 km, elle joint les différentes fosses de Bois-du-Luc (Saint-Charles, Sainte-Barbe, Saint-Amand et Saint-Emmanuel) au rivage de Houdeng.

Dans un premier temps, les wagons sont tirés par des chevaux pour la traction du charbon.

En 1847, la locomotive à vapeur "le Bois-du-Luc" prend la relève suivie en 1849 par la locomotive "le Progrès".

Cette ligne est aussi utilisée par un tram vicinal composé de voitures. Surnommé, "Le tram des Flaminds", il transporte chaque matin les ouvriers mineurs venus de Flandre (Gand, Grammont et Ninove) vers les différentes fosses de Bois-du-Luc et les ramène le soir à la gare de Houdeng.

Ce tram s'arrête derrière les jardins de la rue Deburges à Houdeng-Gœgnies, sur un quai prévu à cet effet. Les ouvriers empruntent ensuite une ruelle entre deux portails, puis se rendent à pied à la gare de Houdeng. En 1911, la société charbonnière est autorisée à construire un sentier (ruelle) reliant la rue Deburges à son chemin de fer. Il était situé en face du parking actuel du magasin Inter-marché.



Ces convois populaires de charbons et de voyageurs traversent de nombreux quartiers et sites : rues Deburgues, Saint-Nicolas, de la Salle, Infante Isabelle, Vent-de-Bise, de l'Hospice, Fosse-du-Bois / Ateliers / Carrés de Bois-du-Luc avant de s'élancer vers le site minier du Quesnoy à Trivières.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Personnage populaire à Houdeng, "RATATCHIM" de son prénom Joseph, était le garde champêtre pour le charbonnage de Bois-du-Luc.

À l'allure sévère, il arborait un képi avec des galons argentés. Il accompagnait de la gare de Houdeng, les ouvriers flamands amenés par le tram vicinal vers les différentes fosses. Lorsque le tram venait de Bois-du-Luc, il se trouvait sur la dernière plateforme de la dernière voiture pour scruter la voie ferroviaire et ses abords.

En 1859, la ligne ferroviaire Erquelines-Écaussinnes est mise en service avec un arrêt à la gare de Houdeng-Goegnies. La Société des charbonnages du Bois-du-Luc s'empresse de s'y raccorder pour le transport du charbon.



LA FIN

Lors de la rationalisation du secteur par la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, les fosses de Bois-du-Luc sont fermées entre 1959 et 1973. Le rivage de Houdeng est interrompu à la navigation fluviale en 1969.

Le 30 avril de cette même année, la Société des charbonnages du Bois-du-Luc supprime ses voies de raccordement à la gare de Houdeng et annonce le démantèlement de son raccordement au rivage. Le pont de 100m est utilisé jusqu'en 1969 et est démoli en 1971. Seuls subsistent encore aujourd'hui, les deux piliers en briques.

La voie ferrée privée a vécu 130 ans.

SOURCES

- **La grande histoire d'un petit peuple** - Les charbonniers de Bois-du-Luc (Robert Pourbaix)
- **Le Canal du Centre** - Histoire d'une voie d'eau centenaire (Michel Maigre)
- **Les canaux et chemins de fer charbonniers dans le Centre** - Tomes 1 et 2 - Cercle d'Histoire Henri Guillemin de Haine-Saint-Pierre
- **Bois-du-Luc en images** - Jacques Liébin - Ecomusée Régional du Centre
- <https://www.les-ponts-metalliques-historiques-belges.com>
- <https://geoportail.wallonie.be/walonmap>

LÉGENDES

- 1 Rivage (bassin) de Houdeng-Goegnies
- 2 Chargement mécanique du charbon sur les bateaux au rivage de Houdeng-Goegnies
- 3 Train des Flaminds (Cercle d'Histoire Henri Guillemin)
- 4 Portail de passage des ouvriers flamands à la rue Deburgues
- 5 Tracé du chemin de fer privé de Bois-du-Luc (Carte Vandermaelen)
- 6 7 Pont de 100 mètres

PONT DE 100 MÈTRES

L'origine de sa construction était liée au creusement du canal du Centre qui a débuté en 1898. Le tracé du canal coupe d'une part en deux les rues Saint-Nicolas et Scailmont formant alors un axe de circulation continu et d'autre part la ligne de chemin de fer privé en tranchées.

Le danger se profile pour la Société des charbonnages du Bois-du-Luc car elle risque de perdre sa liaison avec le canal de Charleroi, d'autant plus que l'État décide de la supprimer. Une autre difficulté se présente : le canal doit être creusé en tranchée de 15 mètres de profondeur avec l'impossibilité de relier le chemin de fer privé à ce nouveau canal.

Afin de maintenir sa ligne, elle érige en 1896, à ses frais, un pont réalisé par la société Nicaise-Delcuve de La Louvière, spécialisée en construction de matériel ferroviaire.

Mis en service en 1897, il mesure 120 mètres de long et se compose de trois parties métalliques rectangulaires rigidifiées par des poutres disposées en treillis surmontés d'un garde-corps. Les deux piliers destinés à supporter le tablier du pont sont installés à la façon d'un puits de mine (creusement puis maçonnerie latérale) puisque le terrain n'a pas encore son relief définitif. Il est à simple voie et muni de trottoirs pour le public.

Appelé localement, le "pont de 100 mètres", il enjambe le canal et non perpendiculairement comme c'est le cas pour les autres ponts fixes qui jalonnent le canal du Centre.

L'antériorité du chemin de fer privé par rapport au creusement du canal explique cette particularité.



L'actu en bref



LES LOUVIÉROIS·ES DE L'ANNÉE : APPEL AUX CANDIDATURES

Vous admirez quelqu'un·e pour son parcours durant l'année 2025 ?

Vous souhaitez mettre en lumière son talent, ses efforts ou sa performance ?
Ou simplement soutenir son dynamisme et son implication ?

Ou peut-être avez-vous vous-même accompli de grandes choses dans l'une de ces catégories ?

- culture
- sport individuel
- sport collectif
- commerce
- entrepreneuriat
- vie locale

Inscrivez cette personne (ou vous même !) pour Les Louviérois·es de l'année avant le **22 février 2026**.

Comment ?

En rentrant votre/sa candidature via le lien vers le formulaire disponible sur : **www.leslouvieroisdelannee.be** (rubrique candidature)

Une question ?

Envoyez un mail à : **louvierois2025@lalouviere.be**

CONSEIL COMMUNAL

Le prochain Conseil communal se tiendra :

le mardi 3 mars à 19h30.

Infos et ordre du jour disponible sur : **www.lalouviere.be**

JOB

De nombreux postes sont à pourvoir au sein de la Ville et du CPAS de La Louvière !

Plus d'infos :



JOGGING : À VOS AGENDAS !

Qui dit nouvelle année, dit nouvelles résolutions !

Et si, en 2026, vous franchissiez un cap en vous lançant dans la course à pied ?

Que vous soyez débutant·e ou que vous souhaitiez reprendre le sport en douceur, fixez-vous un objectif concret et motivant : **le Jogging de La Louvière !**

Le rendez-vous est pris ! Marquez d'une croix rouge dans votre agenda : ce sera le **dimanche 21 juin**.



MOT DU TERROIR



Sôro : il fut un temps, pas si lointain, où pratiquement tous les accessoires du gille ou termes se rapportant à notre folklore étaient désignés en wallon. Cet usage a sensiblement diminué de nos jours, à notre grand regret. Nous remarquons la déformation courante du mot sarrau dans le verbe de ceux qui ont encore la bonne idée de pratiquer le wallon : « Avèz aprèstè vo sarò pou l' soumonce ? » Oubliez le détail orthographique et vous avez un mot français parasite. Rappelons donc que : un sarrau : in sôro.

DES PANIERS BIO LOCAUX ET SOLIDAIRES

Connaissez-vous les paniers de légumes bio de la Ferme Delsamme, initiative du CPAS de La Louvière ?

Chaque semaine, cette formule vous permet de savourer des produits locaux, frais et de saison à prix avantageux. En vous abonnant à un panier, vous faites bien plus que remplir votre frigo. Vous soutenez un projet d'économie sociale et solidaire et contribuez à la formation de personnes en parcours d'insertion.

Les paniers, composés de 5 à 8 légumes (avec possibilité d'adaptation jusqu'à 50 %), sont proposés entre 10 € et 15 € selon la saison. Le retrait est possible à la Ferme Delsamme ou dans plusieurs points relais

Une période d'essai de 4 semaines est proposée.

Infos & abonnements :

www.fermedelsamme.be ou à l'épicerie - Place de Strépy 2

Horaires du magasin : mercredi au vendredi de 14h30 à 18h30, samedi de 8h30 à 12h30



APPEL AUX PRODUCTEURS LOCAUX

Chaque premier dimanche du mois, d'avril à octobre, retrouvez le **Marché des Producteurs et artisans** « Du Champ à l'assiette » sur la place de Strépy, face à la Ferme Delsamme.

Dans ce cadre de cette organisation, la Ville de La Louvière recherche des producteurs et des artisans.

Vous souhaitez promouvoir votre savoir-faire et vendre vos produits ?

Déposez votre candidature par mail à animationdelacite@lalouviere.be

SAVE THE DATE - JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le **8 mars** marque la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une occasion essentielle pour faire le point sur les avancées et les défis encore à relever en matière d'égalité.

À La Louvière, cette journée est portée par le Conseil Consultatif Louviérois pour l'Égalité des Genres (CCLEG) et ses partenaires, avec une série d'initiatives pour sensibiliser et mobiliser.

Du **4 mars au 17 avril 2026**, plusieurs événements sont organisés : ciné-débat, conférences, spectacles, expositions et ateliers, mettant en lumière les droits des femmes et les combats toujours d'actualité.

Plus d'infos : www.lalouviere.be

DES STAGES POUR VOS ENFANTS

Les vacances de détente (de Carnaval) se tiendront du **lundi 16 février 2026 au vendredi 27 février 2026**.

Pour trouver le stage idéal pour votre enfant, rendez-vous sur :

www.lalouviere.be



LANCEZ-VOUS DANS LE JARDINAGE BIOLOGIQUE

Vous avez envie de cultiver vos propres légumes tout en respectant la nature ?

Vous souhaitez apprendre les secrets d'un potager sain et productif ?

Une session de formation pratique est prévue, **chaque samedi de 9h à 13h, du 7 mars au 31 octobre**.

Elle se tiendra au jardin de la place Adolphe Caffet 5 à Haine-St-Paul (La Louvière)

Récoltes partagées entre les participants

Inscription :

Monique Piette - 0477 932 391
c.charlez@ciep-hainautcentre.be

REPAIR CAFÉ



Le prochain Repair Café aura lieu le **28 février de 14h à 17h** à la Maison de Quartier de La Crorière.

Plutôt que jeter, venez faire (et apprendre à) réparer vos objets.

Pour vous inscrire :

0477 441 846

ou par mail à

repaircafec@lalouviere.be



FAIS BOUGER TA VILLE !

La Ville de La Louvière, en collaboration avec l'ASBL Louv'up, relance l'édition du **Budget Participatif Jeunesse** et réserve un budget de **2.500 €** pour une sélection de projets portés par des jeunes !

Tu as entre 14 et 23 ans et tu habites à La Louvière (ou tu connais un-e jeune concerné-e) ?

Tu as une idée pour améliorer ton quartier, renforcer les liens entre habitant-es ou protéger l'environnement ?

Seul-e ou en groupe, tu bénéficieras d'un accompagnement à chaque étape !

Un jury composé de professionnel·les et de jeunes sera chargé de sélectionner les projets gagnants. Les projets lauréats seront dévoilés fin juin

Dépôt des dossiers jusqu'au 13 mars
Plus d'infos : www.lalouviere.be

Une question ? Envoyez un mail à :
mpadourek@lalouviere.be

ÉTÉ SOLIDAIRE : APPEL À CANDIDATURE

Cet été, la Ville de La Louvière relance son initiative « **Été Solidaire** », un projet citoyen qui permet aux jeunes de s'investir pour embellir la ville et/ou renforcer la solidarité envers les personnes défavorisées ou en difficulté.

Tu as entre 15 et 21 ans ?

Tu veux vivre une expérience enrichissante et rémunérée ?

Rejoins l'aventure !

Inscriptions via l'E-Guichet **jusqu'au 27 mars 2026**
Infos sur www.lalouviere.be

** Sous réserve d'approbation du dossier par la Région wallonne*



NOUVEAUX COMMERCES

Chaque mois, cette rubrique s'intéresse aux commerces qui se sont installés à La Louvière, dans le centre-ville ou dans l'entité ces dernières semaines.

Bienvenue à eux et n'hésitez pas à pousser leurs portes afin de les encourager.

LA PITTA D'OR

Venez découvrir ce nouveau snack installé au numéro 44 de la rue Albert 1^{er} à La Louvière.

Les horaires :

- du lundi au jeudi : 11h30 à 22h
- vendredi : 11h30 à 23h
- samedi : 14h à 23h30
- dimanche : 14h à 22h

Contact :

0492 845 391



LA MAISON DE LA BARONNE

Un nouveau salon de toilettage pour petits et grands chiens et chats vient d'ouvrir à la rue du Temple, 28 à La Louvière.

Infos et rendez-vous 0490 392 390 ou lamaisondelabaronne@hotmail.com

Horaires :

du mardi au samedi : 9h à 19h



LES TRÉSORS CACHÉS DE LA VILLE

COL
LEC
TION

Riche de plus de 1200 œuvres, la collection artistique de la Ville de La Louvière regorge de trésors insoupçonnés.

Derrière chacun d'eux se cache un-e artiste que cette rubrique vous invite à (re)découvrir en compagnie de Benoît Goffin, Conservateur du Patrimoine artistique de la Ville.

Dans la mémoire locale, Alfred Moitroux (Binche, 1886 - Bruxelles, 1938) est principalement associé au nom d'une rue. Peu de Louviérois-es connaissent l'existence de ce peintre reconnu de l'entre-deux-guerres, récompensé en 1921 par le prestigieux Prix du Hainaut.

Alfred Moitroux fait partie d'une génération talentueuse. En compagnie d'Anto Carte, Louis Buisseret ou Alexandre-Louis Martin, il est formé à l'Académie de Mons, avant de gagner l'Académie de Bruxelles. Dans la capitale, deux professeurs renommés prennent son destin en main, Herman Richir et Jean Delville.

Doté d'une sûreté de dessin et d'une justesse chromatique certaines, l'artiste accorde une place prépondérante à la vie intérieure de son sujet, figure allégorique ou portrait. En parfait équilibriste, il tend à concilier peinture idéaliste et réalisme, dans des compositions qui offrent bien plus à voir passé le premier regard.

Peintre et graveur, Alfred Moitroux livre une œuvre très personnelle, fait de raffinement, de mélancolie et de gravité.

Disparu dans la fleur de l'âge, Alfred Moitroux laisse une production peu connue.

Décidément bien cruel, le destin le frappe une fois encore, sous la forme d'un bombardement allié, le 23 mars 1944.

La maison familiale de la rue Omer Lefèvre, à la Louvière, est touchée, détruisant à jamais une partie importante de son travail. *La Dame aux camélias*, conservée par la Ville de La Louvière, n'en a que plus de valeur.



Alfred Moitroux,
La dame aux camélias,
s. d.,
huile sur toile,
120 x 90 cm.



ATELIERS CULTURELS & CRÉATIFS À MAURAGE

La Maison Citoyenne de Maurage et la Bibliothèque provinciale du Gazomètre vous invitent à explorer la lecture, l'écriture et l'expression sous toutes leurs formes. Ces rencontres participatives s'adressent à toute personne désireuse d'apprendre, d'échanger et de contribuer à un projet collectif, dans une ambiance conviviale et ouverte à toutes et tous.

Les ateliers ont lieu **un vendredi par mois, de 9h à 12h**, à la Maison Citoyenne de Maurage (Place de Maurage).

Prochaines dates :
20 février et 13 mars.
L'activité est gratuite.

Informations :
0477 441 859 - 064 312 260

APPEL BOURSE ROGER ROCH

La Ville de La Louvière lance un appel à candidatures pour l'octroi d'une bourse d'études universitaires au profit d'étudiants qui poursuivent des études universitaires pour l'année scolaire 2025-2026.

Grâce à l'initiative de Mme Y. ROCH, une bourse d'études de **750 €** a pu être créée en vue de récompenser un-e étudiant-e méritant-e domicilié-e à La Louvière et ayant les revenus les plus modestes parmi les différentes candidatures reçues dans l'appel.

Cette bourse ne pourra être octroyée qu'une seule fois par étudiant-e et par famille et pour la 1^{ère} année d'études universitaires uniquement.

La date limite de dépôt est fixée au **30 mars 2026**.

Plus d'infos sur www.lalouviere.be

En chantier

Domaine Boël : cap sur 2027

L.L.O 2050



Depuis son acquisition par la Ville de La Louvière en avril 2024, le Domaine Boël amorce une transformation historique. Intégré au Projet de Ville L.L.O.2050, ce site d'exception de 20 hectares s'apprête à devenir un parc public durable et fédérateur. La première phase de réhabilitation vient de se terminer.

Bien que discrète, cette **première étape** est cruciale et a permis de sécuriser le site et de dessiner ses futurs axes de circulation. Une voirie cyclo-piétonne en béton traverse désormais le parc, reliant l'entrée du « Canal historique » à celle de la rue des Rivaux. Cette partie sera terminée lors de la phase 2 avec l'aménagement de l'entrée « rue des Rivaux ».



Pour garantir la sécurité, un assainissement forestier a été nécessaire : près de 600 arbres, jugés dangereux ou malades, ont été abattus. Cette opération a eu l'avantage de dégager les perspectives visuelles historiques du domaine.

Cette première phase a également permis la centralisation des impétrants du côté de la rue des Rivaux pour alimenter le château et, à terme, les écuries.

La **phase 2**, qui débutera prochainement, s'annonce plus visuelle.

L'ambition est de créer un axe symbolique fort reliant les deux héritages de la ville : les châteaux Boch et Boël, et offrant une porte d'entrée du centre-ville vers le canal historique du Centre.

La **phase 2** prévoit également :

- L'aménagement d'aires sportives et familiales : des espaces inclusifs pour tous les âges ;
- L'installation d'un mobilier urbain complet : bancs, fontaines d'eau potable et panneaux didactiques ;
- La mise en lumière ;
- La création de zone « gradins » enherbées qui pourront être exploitées pour faire vivre le domaine ou offrir des lieux de repos ;
- La création d'un réseau de sentiers secondaires et tertiaires pour permettre une exploration totale du site ;
- La poursuite de la rénovation du réseau hydraulique pour redonner vie aux étangs, cascades et canaux.



UN DÉFI ÉCOLOGIQUE ET PATRIMONIAL

Le Domaine Boël est pensé comme un « organisme vivant » qui, grâce à un éclairage raisonné, sera géré pour respecter la faune et la flore, la biodiversité et qui est étudié pour pouvoir faire face aux défis à venir, notamment par la plantation d'espèces résistantes aux changements de température.

Quant au **château**, bien que sain, il nécessite une mise en conformité et de l'isolation. Le chantier le plus délicat concernera le jardin d'hiver : sa verrière sera déconstruite puis reconstruite à l'identique afin de préserver son esthétique originelle. À terme, l'édifice deviendra un centre destiné à accueillir des événements économiques, académiques et culturels.

Une première date est avancée pour l'inauguration du Domaine Boël : **le printemps 2027**.

À vos agendas !

L'acquisition du domaine et une partie des travaux d'aménagement du parc représentent un investissement de plusieurs millions d'euros. Ce projet bénéficie d'un soutien financier important :

- **40 %** via la Région wallonne
- **60 %** via l'Union européenne, au travers des fonds FEDER
- **10 %** pris en charge par la Ville de La Louvière.

Les travaux relatifs au château sont quant à eux financés dans le cadre de la Politique intégrée de la Ville.



À la une

Bientôt le FEUREU à Haine-Saint-Pierre !



Entre traditions, ferveur populaire et moments d'émotion, la cité des Pierrots s'apprête à vibrer au rythme des sabots et des fanfares.

Cette édition 2026 sera d'autant plus symbolique que la société de Gilles « Les Récalcitrants » y célébrera fièrement son 80^{ème} anniversaire.

LES MOMENTS FORTS

Dimanche 22 février

7h00 : remise des médailles
10h00 : cortège
11h15 : rondeau - Place du Fond

Lundi 23 février

19h30 : cortège de nuit avec feu d'artifice

Mardi 24 février

Dès 22h00 : brûlages des bosses

Des jubilaires ...

Les Gilles « Les Récalcitrants » fêtent leurs 80 ans !

LES PASSEURS DE FOLKLORE

Le Service Jeunesse de la Ville de La Louvière et les Ateliers Tête en l'Air organisent, en partenariat avec l'Amicale des Sociétés du Carnaval, le Service PCS, les bibliothèques communales, un stage autour du carnaval.

Quoi ?

Des ateliers et activités ludiques permettant d'explorer le folklore louviérois et une participation au cortège du carnaval de La Louvière le lundi 16 mars 2026.

Pour qui ?

Les enfants de 6 à 12 ans domiciliés à La Louvière ou fréquentant une école de l'entité.

Quand ?

Du 23 au 27 février 2026 de 9h à 16h. (Garderie possible).

Où ?

Ecole communale de Trivières, place de Trivières.

Prix : 20 euros

**Inscriptions : E-Guichet/
www.lalouviere.be**

Infos :

www.atl.lalouviere.be
064 277 811
atl@lalouviere.be

EXPOSITION : LAETARE AU FIL DU TEMPS, L'ART ET LE CARNAVAL AVEC GIL HAUTOIS

Une invitation à célébrer le patrimoine

« Laetare au fil du temps » est bien plus qu'une exposition : c'est une immersion dans une tradition vivante, une célébration de la mémoire collective et une invitation à transmettre cet héritage festif aux générations futures.

Que vous soyez un-e passionné-e de folklore ou simplement curieux, ne manquez pas cette occasion unique de (re) découvrir le carnaval de La Louvière !

Le thème, cette année : l'art et le carnaval, avec Gil Hautois. Plusieurs oeuvres de Gil Hautois sont à découvrir au sein de l'expo.

Grande nouveauté !

Immersion via la réalité virtuelle dans la peau d'un gille pour permettre à chacun de vivre les temps forts du Laetare.

Des visites guidées

Comme les autres années, des visites guidées peuvent être organisées gratuitement pour les écoles de l'entité louviéroise !

L'expo sera accessible du 13 février au 12 avril à la **Maison du Tourisme** (place Jules Mansart 21-22, à La Louvière) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.

Plus d'infos :

064 261 500
info@centrissime.be

À la une

Le réseau de points d'apport volontaire s'agrandit.

Prochainement, 8 nouveaux points d'apport volontaire (PAV) seront installés sur le territoire louviérois, portant ainsi le réseau à un total de 22 sites opérationnels au service des citoyen·nes.

Depuis la mise en place du nouveau schéma de collecte des déchets, en mars 2025, le « point d'apport volontaire » (PAV) se présente comme une solution complémentaire à la collecte en porte-à-porte des déchets résiduels, c'est-à-dire à tout déchet ménager non-recyclable.

Concrètement, il s'agit de conteneurs enterrés ou semi-enterrés, placés dans l'espace public. Ils sont munis d'un tiroir de 25 litres pouvant accueillir les déchets résiduels. **Leur particularité : être accessibles 7 jours sur 7 et 24h/24.**

Ma Louvière
PROPRE
je m'y engage

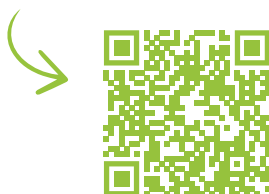


COMMENT LES UTILISER ?

Il vous suffit d'acquérir un badge d'ouverture payant auprès d'un·e de nos commerçant·es « revendeur ».

Vos déchets résiduels **ne doivent pas** être placés dans un sac-poubelle payant.

Vous pouvez utiliser n'importe quel sac ou même les transporter dans un contenant que vous videz dans le tiroir du conteneur.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

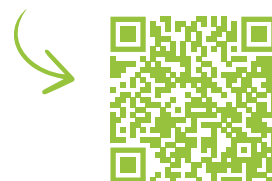
Un badge coûte 10,80 euros et vous donne droit à 20 ouvertures du tiroir (25L).

Ce montant est automatiquement déduit lors de l'ouverture.

Un badge d'ouverture équivaut à un rouleau de 20 sacs-poubelle moka de 25L et est donc vendu au même prix.

OÙ ACHETER UN BADGE ?

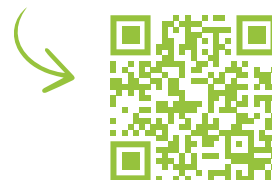
- En ligne via le webshop



- Chez un·e commerçant·e « revendeur »

OÙ RECHARGER MON BADGE ?

Une fois votre badge épuisé il vous est possible de le recharger.



RECYCLE!

Avec l'application gratuite Recycle!, ne manquez plus jamais une collecte grâce à votre calendrier personnalisé. Recevez des rappels la veille des collectes dans votre rue et simplifiez votre quotidien.

Vous y trouverez également une aide au tri, les points de collecte et les recyparcs près de chez vous.



Pour visualiser le point d'apport le plus proche de chez vous ? → www.hygea.be/collectes/points-d-apport-volontaire

À la une

Participez au piégeage de printemps du frelon asiatique !

La Ville de La Louvière lance un plan de lutte contre le frelon asiatique. En participant au piégeage printanier des reines fondatrices, vous posez un geste concret pour protéger la biodiversité, les abeilles et votre tranquillité.

Le frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina*) poursuit son expansion en Belgique.

Cette espèce invasive représente une menace croissante sur les colonies d'abeilles, les ruchers et l'équilibre écologique.

Pour répondre à cette problématique, la Ville de La Louvière, en collaboration avec la zone de secours et des apiculteurs locaux, s'est dotée d'un plan de lutte visant à limiter son impact. Il repose notamment sur l'information, la sensibilisation et le piégeage de printemps.

Un geste important pour protéger la biodiversité, les abeilles, l'apiculture et votre tranquillité.

POURQUOI AGIR ENTRE MARS ET FIN MAI ?

Dès la sortie d'hibernation, les reines fondatrices cherchent à établir de nouveaux nids. **C'est le moment charnière** : chaque reine capturée équivaut à un nid évité en été, soit des milliers de frelons en moins.

OÙ INSTALLER LES PIÈGES ?

- Les secteurs où des nids ont déjà été repérés ou neutralisés
- Les zones à proximité des ruchers
- Les lieux attractifs pour l'espèce : ressources florales, points d'eau, bois, jardins...



UN MATÉRIEL SÉLECTIF ET GRATUIT POUR LES CITOYEN-NES

Pour vous aider à agir sans nuire aux autres insectes, la Ville met à disposition des couvercles de piégeage sélectifs développés par le Centre wallon de Recherche Agronomique (CRA-W). Ces couvercles s'adaptent sur vos pots en verre standards (type confiture, cornichons, miel T082) dans lesquels un appât sucré devra être placé et renouvelé.

Un document explicatif accompagnera le matériel mis à disposition des citoyen-nes volontaires dans les prochaines semaines. Des séances d'information seront également organisées afin de présenter les caractéristiques du frelon asiatique et d'expliquer les modalités de piégeage.

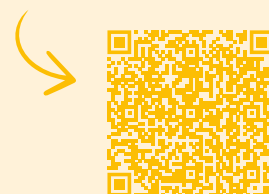


INTÉRESSÉ-E PAR LA CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS DU FRELON ASIATIQUE ?

Envoyez un mail à l'adresse : **frelons@lalouviere.be** pour être informé(e) personnellement des dates et lieux des séances d'information.

Les informations seront également communiquées via le site internet et les réseaux sociaux de la Ville et de ses partenaires.

Vous pouvez scanner ce QR code pour accéder à notre page Internet régulièrement mise à jour.



nos coups de cœur

À chaque numéro de La Louvière à la Une, la rédac vous propose sa sélection d'idées de sorties.

10 février à 19h LES EXTRÉMISMES ET LA JEUNESSE : COMPRENDRE POUR AGIR

Rencontre-débat
Maison de la Laïcité

Les discours extrémistes circulent massivement sur les réseaux sociaux et touchent les jeunes de plus en plus tôt.

À partir de son enquête menée en 2022-2023 dans de nombreuses écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, **François Debras**, Docteur en sciences politiques et sociales et professeur associé (ULiège) montre que, malgré un rejet majoritaire de ces idées par les jeunes, les réseaux sociaux et le manque d'espaces de dialogue les exposent à la désinformation.

L'occasion d'échanger sur des pistes d'actions concrètes pour mieux comprendre et prévenir ce phénomène.

P.A.F. : Gratuit
Infos et réservations : 064 849 974
secretariat@laicite-lalouviere.be

En partenariat avec le Réseau louviérois de Lecture publique



11 février à 18h et 20h15 LES RÊVEURS

Ciné club
Cinéma Le Stuart



Comédie dramatique française réalisée en 2024 par Isabelle Carré · avec Isabelle Carré, Judith Chemla, Tessa Dumont Janod, Alex Lutz, Pablo Pauly, Bernard Campan, Nicole Garcia, Vincent Dedienne

Pour son premier passage derrière la caméra, Isabelle Carré adapte son roman autobiographique publié en 2018, *Les rêveurs*, une fable délicate abordant la santé mentale des jeunes. Un film à son image, doux et lumineux, qui mêle chronique intime et regard social avec une simplicité désarmante. (Les Grignoux)

Retrouvez le programme complet du ciné-club sur www.cestcentral.be

11 février à 15h L'ENFANT RACINE - COMPAGNIE BULLE À SONS

Ekla, Art pour tous

C'est l'histoire d'une rencontre entre une femme qui vit seule dans la forêt et un être étrange : l'enfant racine. Une relation authentique se crée entre ces deux personnages et nous rappelle ainsi qu'un lien entre le monde de l'enfance et celui de l'adulte est essentiel.

Nos racines ne restent-elles pas en nous toute notre vie ? Ce conte nous invite à redonner une juste place à l'intuition, dans ce monde où le besoin de contrôle grandit sans cesse... Comment rester en éveil à ce que le moment présent peut nous offrir ?

Une histoire racontée par un violoncelle et sa musicienne.

Dès 5 ans

Infos et tickets sur www.eklapourtous.be



**21 février à 19h30
et le 22 février à 18h30**
**DANSE PULSE - CONCOURS
CHORÉGRAPHIQUE**



Ce concours chorégraphique réunit groupes, crews, compagnies et artistes émergente-s le temps d'un week-end.

Il met en avant les chorégraphes émergent-e-s, leur permettant de présenter leur travail à un jury professionnel.

Infos et tickets sur www.cestcentral.be

24 février à 19h
**LES STATISTIQUES
EXPLIQUÉES À MON CHAT**

Rencontre-débat
Maison de la Laïcité

Nathan Uyttendaele, statisticien et vulgarisateur scientifique nous dévoilera, de manière ludique et éclairante les coulisses de la recherche scientifique moderne. Au travers de multiples exemples, il nous montrera qu'il n'est plus besoin d'être un génie des maths pour mettre le monde en équations.

P.A.F. : Gratuit
Infos et réservations : 064 849 974
secretariat@laicite-lalouviere.be

En partenariat avec le Réseau louviérois de Lecture publique

27 février à 20h
SOL INVICTUS

Théâtre

Dans cette pièce d'une grande beauté visuelle, Hervé Koubi a demandé à 15 danseur-ses de danser comme si le monde allait cesser d'exister. Hip-hop, cirque, capoeira, breakdance se mêlent aux musiques de Steve Reich et de Beethoven. Un spectacle généreux et virtuose.

Ne tardez pas à prendre vos places, c'est presque complet !

Infos et tickets sur www.cestcentral.be

**10 février, 10 mars,
14 avril de 17h à 19h**
**LES RENDEZ-VOUS
DES MAMANS - CERCLES
D'ÉCRITURE ET D'ÉCHANGE**

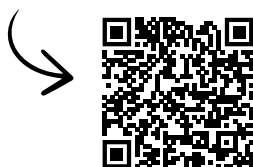
Le Gazomètre

Le Gazomètre invite les mamans à trois moments pour souffler, partager et mettre des mots sur leur vécu, dans un cadre bienveillant et convivial. Ces cercles sont animés par Aurélie Badalin, hypnothérapeute et doula.

Les mardis 10 février, 10 mars et 14 avril 2026, de 17h à 19h Gazomètre - Bibliothèque provinciale de La Louvière

Infos et inscriptions : 064 312 508

Le programme du Réseau louviérois de Lecture publique :



**du 10 janvier
au 23 mars**
COLLECTIONNER L'IMAGE

**Centre de la Gravure et de l'Image
imprimée**

Après un premier arrêt à la galerie Les Brasseurs à Liège, l'exposition Collectionner l'image s'installe au Centre de la Gravure, révélant une collection inédite d'œuvres originales issues de la littérature jeunesse et graphique. Initié par les Ateliers du Texte et de l'Image (ATI) avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce projet vise à patrimonialiser les images d'auteur-rices illustrateur-rices francophones de Belgique.

Près de 200 œuvres, réalisées par plus de quarante artistes, sont réunies pour offrir un regard rare sur la création contemporaine, en dehors de l'objet-livre. Scénographiée par Maud Dallemagne et Benjamin Dupuis, l'exposition invite à explorer la richesse graphique et narrative des originaux, entre esquisses, planches, encres ou techniques mixtes

Artistes

Martina Aranda, Jeanne Ashbé, Étienne Beck, Mathilde Brosset, Anne Brouillard, Anne Brugni, Geneviève Casterman, Sarah Cheveau, Anne Crahay, Kitty Crowther, Thisou Dartois, Fanny Dreyer, Claude K. Dubois, Peter Elliott, Jean-Luc Englebert, Noémie Favart, Loïc Gaume, Bernadette Gervais, Sara Gréselle, Anne Herbauts, Benoît Jacques, Emile Jadoul, Louis Joos, Valentine Laffitte, Thomas Lavachery, Pascal Lemaître, Marie Mahler, Vincent Mathy, José Parrondo, Chloe Perarnau, Catherine Pineur, Rascal, Lisbeth Renardy, Françoise Rogier, Mélanie Rutten, Elisa Sartori, Marine Schneider, Emilie Seron, Valfret, Michel Van Zeveren, Giulia Vetri, Aurélie William Levaux, Gaya Wisniewski

www.centredelagravure.be

Carnavals

2026

Haine-Saint-Pierre

22, 23 et 24 février

Strépy-Bracquegnies

8, 9 et 10 mars

La Louvière (Laetare)

15, 16 et 17 mars

Houdeng

22, 23 et 24 mars

Maurage

29, 30 et 31 mars

Trivières

5, 6 et 7 avril

Saint-Vaast

5, 6 et 7 avril

Besonrieux

13, 14 et 15 septembre

